

*Proposition présentée par le député:*

*M. Georges Letellier*

*Date de dépôt: 5 janvier 2007*

*Messagerie*

## **Proposition de motion pour la constitution d'un comité de salut public destiné à lutter contre les incivilités**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant:

- que les incivilités, fléau des temps modernes, ne sont que le reflet d'un système politique laxiste et décadent ;
- que, depuis une vingtaine d'années, les devoirs du citoyen ont été sciemment mis en veilleuse au profit de leurs droits. De sorte que l'homme n'a aujourd'hui plus que des droits, qu'il ne respecte plus ses devoirs envers autrui, faisant de la sorte progresser les incivilités à un niveau qui n'est plus acceptable,

invite le Conseil d'Etat

à constituer un comité de salut public (Task Force) pour lutter efficacement contre les incivilités en faisant, entre autres, pression sur les autorités judiciaires pour que justice soit rendue avec la plus extrême sévérité.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

### **Situation actuelle**

Selon les dernières statistiques sur la criminalité, les infractions enregistrées par la police genevoise, depuis 2002, ont augmenté de 6% par an, soit 18% jusqu'à fin 2005, sans compter les infractions à la loi sur les stupéfiants.

De leur côté, les infractions contre le patrimoine (vols) ont augmenté de 12,5% depuis 2002.

### **Cet état des lieux...**

condamne le système actuel, que nous dénonçons depuis quelques législatures et qui exaspère le citoyen.

Si nous continuons à fermer les yeux sur cette situation qui perdure, cela voudra dire *que le système tolère les incivilités comme faisant partie de nos institutions* et que le droit de voler sera bientôt « légalisé ».

Considérant que les incivilités sont une véritable épée de Damoclès pour les générations futures, ne rien faire pour assainir la situation pourrait être interprété comme une preuve de lâcheté envers ceux qui sont appelés à nous succéder.

Aujourd'hui, nous ne jugeons plus les petits malfaiteurs, *par manque de place dans les prisons !* C'est la voie royale pour les « gentlemen cambrioleurs ».

Depuis plusieurs législatures, nous réclamons un nouvel établissement carcéral... pourquoi n'avons-nous encore rien fait ?

Que ce soit les fonctionnaires qui arrondissent illicitement et impunément leurs notes de frais, que ce soit le trafic de drogue dans la rue ou dans les préaux de nos écoles, les vols à la tire, la déprédation des biens publics, tout est aujourd'hui banalisé par des médias à la botte du système et... tout se passe comme si tout était « cool ».

Ce n'est pas ce qu'attend le citoyen (exaspéré par tant de laxisme de la part de ses élus).

En conclusion, je réitère ma demande de mettre en place une « task force parlementaire » (comité de salut public) pour analyser et aider les pouvoirs publics à traiter les problèmes d'incivilité. TROP C'EST TROP !

A la lumière de cet exposé, je vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à réserver bon accueil à la présente motion.